

La majorité des rues éteintes la nuit à Bordeaux : quel bilan après un an ?

Par Jean Cittone

Publié il y a 6 heures,

Mis à jour il y a 3 heures



L'extinction lumineuse permet à la ville d'économiser 880.000 euros par an. *PHILIPPE LOPEZ / AFP*

Depuis le 2 janvier 2023, la mairie écologiste de Bordeaux a décidé d'éteindre plus de la moitié des lampadaires de la ville, afin de diminuer sa facture énergétique. Une mesure parfois contestée mais qui semble avoir fait ses preuves.

Le Figaro Bordeaux

Bordeaux, plongée dans le noir ? Pas tout à fait, mais dans la plupart des rues les moins passantes de la commune, c'est maintenant tout comme. Depuis le 2 janvier 2023, la majorité municipale a décidé d'éteindre 57% des lampadaires de la ville entre 1h et 5h

du matin. Une mesure de sobriété énergétique qui protège également la biodiversité nocturne. Mais un an plus tard, certaines craintes en matière d'insécurité persistent.

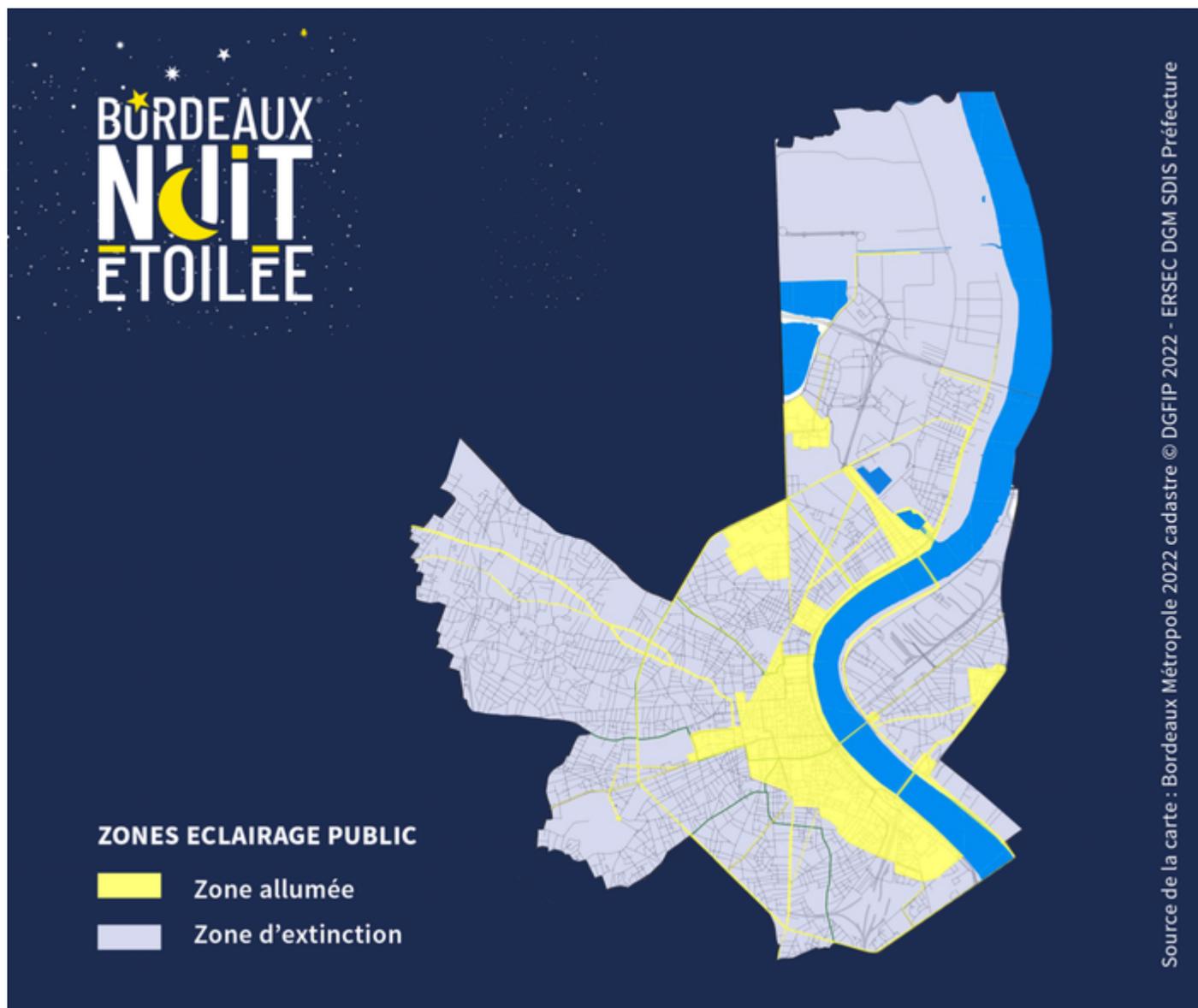
Une des premières critiques tient d'abord à l'application jugée rapide de cette mesure, annoncée en décembre 2022 aux habitants et mise en place le mois suivant. Lors d'un conseil de quartier à la fin de l'année 2022, l'élu d'opposition Thomas Cazenave - devenu depuis ministre délégué aux Comptes publics, a affirmé «*partager la surprise et les inquiétudes des habitants en découvrant le programme d'extinction de l'éclairage public nocturne de la ville de Bordeaux, décidé sans concertation préalable*».

Bien qu'elle ait pu être rapidement mise en place sur certaines zones, l'étendue de la ville concernée par l'extinction lumineuse ne sera totalement éteinte qu'à la fin du premier trimestre 2024, explique Laurent Guillemin, adjoint au maire chargé de la politique de l'éclairage public. Un délai toutefois imputé aux câblages de certaines armoires électriques, qui étaient conçus pour éteindre toutes les rues et non pas certaines seulement. Mais depuis un an, de très nombreuses rues sont déjà éteintes après une heure.

Jusqu'à un million d'euros d'économies par an

En n'éteignant pas moins de 20.000 lampadaires la nuit (sur plus de 35.000), la ville de Bordeaux estime pouvoir réduire sa facture énergétique annuelle d'environ 800.000 à un million d'euros. Dans les années à venir, ces économies réalisées par la ville pourraient être encore plus importantes, avec l'augmentation éventuelle du prix du kilowattheure. Environ une commune sur deux dans la métropole a d'ailleurs déjà fait le même choix.

Dans le port de la Lune, la fin de l'éclairage des rues la nuit constitue en réalité la troisième phase du plan de sobriété annoncé par Pierre Hurmic, le maire écologiste de Bordeaux, en septembre 2022. Lors des deux premières phases, l'extinction nocturne a d'abord concerné une centaine de bâtiments publics (sauf douze lieux emblématiques comme la place de la Bourse) ainsi que de nombreux panneaux publicitaires lumineux et énergivores.



Les rues allumées la nuit sont indiquées en jaune, les autres sont éteintes après une heure. *Ville de Bordeaux*

Pas de hausse de l'insécurité

Les rues de Bordeaux désormais éteintes entre 1 heure et 5 heures du matin ne concernent cependant ni l'hypercentre (qui concentre à lui seul 95% des piétons la nuit) ni les grands axes de circulation comme les quais et les boulevards. Le choix des endroits restant éclairés a été fait en concertation avec la police, les pompiers et les urgences, rappelle la mairie. «*Si les pompiers ou la police ont besoin d'aller dans une zone éteinte, le standard d'astreinte peut la rallumer à distance*», explique Laurent Guillemin.

Une vive critique revient cependant - surtout sur les bancs de l'opposition municipale - autour des dangers qui rôdent dans ces rues désormais livrées à la noirceur vespérale. Lors du conseil municipal du 11 juillet, l'élue d'opposition Anne Fahmy (Renouveau Bordeaux) a annoncé que son groupe avait mené une enquête en ligne, relevant que les trois quarts des Bordelaises désapprouveraient cette mesure et que la moitié d'entre elles auraient modifié leurs habitudes, «à cause d'un sentiment d'insécurité».

«Il y a le sentiment d'insécurité et les faits d'insécurité, qui sont deux choses à distinguer», rétorque néanmoins Laurent Guillemain. «Le noir peut amener un sentiment d'insécurité, ça se comprend, mais sur le volet sécuritaire, nous n'avons relevé aucune augmentation.» Selon cet élu, au gré des comités de pilotage, et après quelques modifications «à la marge» du tracé initial, ni la police ni les ambulances n'ont demandé de réajustements. «Il n'y a pas eu d'augmentation des interventions ni des plaintes sur ce volet.»

Bientôt des LED avec détecteurs de mouvement

L'extinction lumineuse n'est cependant pas une fin en soi pour les écologistes bordelais, qui veulent moderniser le réseau d'éclairage public. En juillet, Laurent Guillemain expliquait au *Figaro* la volonté de la municipalité de généraliser les ampoules LED sur les candélabres de la ville, afin de diminuer encore plus la consommation d'électricité et de pouvoir équiper ces lampadaires de détecteurs de mouvement, pour que dans les rues où le passage des piétons est irrégulier, l'éclairage se fasse en fonction des usages.

Alors que la ville comptait 3300 lampadaires LED en 2020, elle devrait en compter 15.730 d'ici à 2026. Les détecteurs de mouvement vont quant à eux mettre plus de temps à être déployés, car «c'est une technologie qui n'est pas mûre» pour un tel usage, affirme Laurent Guillemain. La majorité des détecteurs devraient être installés après les prochaines élections municipales, en 2026. «Demain, avec une ville qui maintient certaines zones éteintes ou qui met des détecteurs, avec de l'abaissement de puissance, des LED, on arrivera doucement à ce qu'on peut imaginer faire de mieux en termes d'éclairage public», se réjouit pourtant déjà Laurent Guillemain.

Une bonne nouvelle pour la biodiversité

Derrière la logique économique se cache également une certaine volonté poétique, avec le regain de «*la possibilité de voir les étoiles*», même si celles-ci restent plus discrètes en ville qu'au cœur des Cévennes. Laurent Guillemin estime également que l'extinction lumineuse participe à «*concilier le vivant humain et non-humain*» en ville, en citant les balades nocturnes organisées au parc bordelais depuis le début du mandat afin de familiariser les Bordelais avec la biodiversité nocturne (la majorité des espèces vivant sur terre), à laquelle la pollution lumineuse peut souvent être fatale.

Pour l'adjoint chargé de la politique de l'éclairage public, ces mesures d'extinction seraient donc porteuses de très nombreux avantages. «*Si à terme, dans un territoire urbain et minéral comme la ville de Bordeaux, on arrive à concilier vie animale et vie humaine, en ramenant du vivant et la possibilité de voir les étoiles, en ayant fait des économies d'énergie et en ayant conjugué cela avec ce qui se fait de mieux en matière de technologie, tout en faisant attention au volet sécurité, on aura coché toutes les cases.*»

La rédaction vous conseille

- «Réparer et préparer la ville» : Bordeaux multiplie les chantiers de végétalisation
- Près de Bordeaux, un site de recyclage de panneaux solaires unique au monde
- Plongée dans la cathédrale souterraine qui protège Bordeaux des inondations

Sujets

Sobriété énergétique

écologie